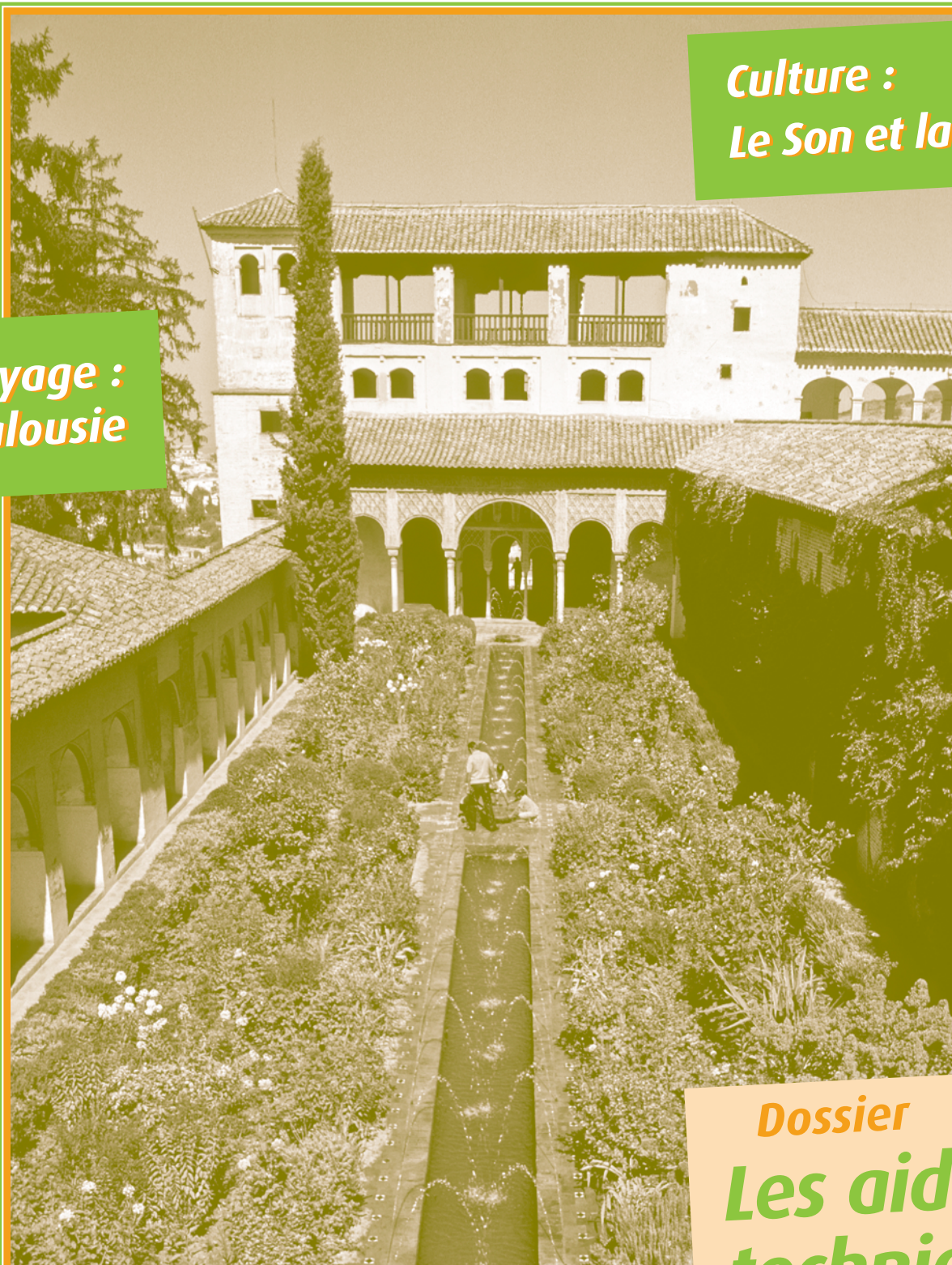


La Caravelle

La revue de l'ARDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



Culture :
Le Son et la Fureur

Voyage :
l'Andalousie

Dossier
Les aides
techniques

Courrier des lecteurs

Brèves

Odicio

Sourd total de l'oreille gauche et 98 % de perte BIN pour la droite, j'ai essayé le système ODICIO :

- 1/ Difficultés pour trouver le bon réglage, pas de repères sur les molettes de commande.
- 2/ Dans le bruit, au restaurant, dans la voiture, on est perturbé par les bruits parasites et par sa propre voix, la compréhension est très mauvaise voire nulle, idem dans les conférences.
- 3/ Dans un appartement, il est facile de communiquer dans de bonnes conditions avec son conjoint en ayant chacun un élément d'ODICIO.
- 4/ Très bon rendement pour l'écoute de la TV, radio, chaîne hi-fi en liaison directe. Cependant, j'obtiens le même rendement avec ma boucle magnétique.

■ Lucien Renaudeau



À chacun sa Caravelle

Décès

Marie-Françoise Peigné : Daniel Peigné a eu la grande douleur de perdre son épouse Marie-Françoise décédée le 10 décembre après une longue lutte très courageuse. Elle avait 67 ans. Les membres franciliens de l'ARDDs la connaissaient bien de même que les stagiaires des sessions de lecture labiale. Tous appréciaient sa douceur et sa gentillesse. Nous nous associons au chagrin de Daniel et de ses filles.

Raymond Henry : Notre ami Raymond Henry, adhérent de l'ARDDs et administrateur de première heure, est décédé à l'âge de 78 ans. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Gérard Martz : Un des piliers de l'ARDDs s'en est allé le 25 janvier. Il était très connu et apprécié de tous. Il fut pendant de longues années rédacteur en chef du journal *la Caravelle* et continua ensuite son activité associative en écrivant sa bien connue rubrique « *Mon humeur du jour* ». Sa disparition attristera tous ceux qui l'ont bien connu. Nous présentons à sa femme et à ses enfants nos sincères condoléances.

Lettre de TFI à René Cottin, président ARDDs Pyrénées

Le 3 décembre 2007

Objet : sous-titrage pour personnes sourdes

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance de votre courrier et nous vous remercions de l'intérêt que vous nous témoignez.

Vous attirez notre attention sur le sous-titrage en direct des journaux télévisés, et nous faites part des remarques de vos adhérents sur celui-ci.

Nous avons fait le choix, en début d'année et en collaboration avec plusieurs associations de sourds et de malentendants, de sous-titrer l'intégralité des JT, afin que les handicapés auditifs puissent avoir accès, comme tout un chacun, à l'ensemble de l'Information. Les difficultés que vous relevez semblent provenir principalement du mode de diffusion du sous-titrage propre au numérique (DVB Subtitling). Nous sommes conscients que celui-ci n'est pas entièrement satisfaisant mais nous sommes confrontés, d'une part, à des problèmes de bande-passante (débit) et, d'autre part, à des comportements spécifiques de certains adaptateurs numériques.

Nos équipes techniques travaillent actuellement à l'amélioration de ce système en relation étroite avec nos partenaires externes.

En revanche, le mode « traditionnel » de diffusion du sous-titrage (Ceefax) reste actif, y compris sur les nouveaux réseaux numériques (TNT).

Pour l'afficher, il est nécessaire de désactiver la réception du sous-titrage, via le menu du décodeur numérique, puis d'activer, via la télécommande du téléviseur, la page 888 du télétexte. Les sous-titres sont alors incrustés dans un bandeau noir, ce qui offre une meilleure lisibilité, et les retours de lignes sont fluides.

Nous restons à votre disposition pour toutes précisions complémentaires et vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de notre considération distinguée.

Eric JAOUEN

Directeur de la Diffusion

Il s'avère donc que TF1 reste fidèle à la technique de la reconnaissance vocale qui permet de transcrire l'intégrité de la parole et qu'en passant par un décodeur numérique Ceefax (888) on obtient des sous-titres incrustés dans un

bandeau noir, plus faciles à lire que dans la version directe.

Annonces

Suite à mon changement d'appareils auditifs, je vends un appareil Conversor F3. Emballage d'origine et manuel fournis : yte2@orange.fr (ou écrire à l'ARDDs)

■ Jacqueline R.

Edith Kauffmann tient à votre disposition un Minitel qu'elle n'utilise plus et qu'elle donnerait volontiers.

Si vous êtes intéressé, la contacter :

- mail : edithkauf@orange.fr

- fax : 01 39 50 97 80

- SMS : 06 60 06 81 62

Patrick Bouaziz, audioprothésiste, nous informe de sa nouvelle adresse :

- Odissimo : 100, rue du commerce - 75015 Paris.

- Tél. : 01 53 58 37 00



LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE
études et applications

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



Sommaire

n°182 • Mars 2008

Courrier des lecteurs	2
Vie Associative	
Les MDPH	4
ARDDS 57 : Témoignage	7
Le bal de l'ARDDS 46	
Dossier	
Les limites des appareils de correction auditive et des implants	8
La BIM et la compréhension de la parole	11
Les aides techniques FM	12
La semaine du son	
Voyage	
Andalousie	13
Culture	
Actrices	16
Le Son et la Fureur	17
Brèves	
Quelques péripéties	19
La recette des lecteurs	

Amis lecteurs,



Quelle n'a pas été ma surprise de recevoir dans ma boîte aux lettres une invitation personnelle de Monsieur Nicolas Sarkozy, Président de la République, à assister à la réception de présentation de ses vœux le 17 janvier dernier ! Renseignements pris, encore un coup de l'UNISDA : il s'agissait de représenter les personnes sourdes et malentendantes au titre de l'Union. Ce jour-là, dans les superbes salons de l'Élysée, se sont pressées des dizaines de personnes, représentants des syndicats ou des associations de personnes handicapées - tout handicap confondu -.

Le gouvernement était présent, les ministres nous ont salués et le Président a fait un discours. Ni la lecture labiale (bien qu'au premier rang, j'étais trop loin, et Nicolas Sarkozy parle très vite !), ni mes quelques connaissances en LSF (puisque comme c'est malheureusement souvent le cas, l'accessibilité pour les sourds se réduisait à un interprète, qui signait lui aussi à toute vitesse !) ne m'ont permis d'en saisir le sens. Tout au plus, ai-je réussi à grappiller un ou deux signes : « *travailler + plus + salaire + plus* »... assez frustrant... Après ce « mystérieux » speech, le Président de la République a serré quelques mains, dont la mienne, ouf ! je n'étais pas complètement venue pour rien.

Une invitation était sans doute destinée à témoigner d'une certaine sollicitude de la part du pouvoir en place envers les personnes handicapées, soit. Mais nous ne sommes pas complètement dupes. Les fastes de l'Élysée et les petits fours sont inefficaces pour nous faire oublier, par exemple, l'inacceptable décalage entre ce qui avait été promis lors de la campagne électorale : revalorisation de l'AAH (Allocation Adultes Handicapés) de 25 % en 5 ans à comparer au seulement 1,1 % d'augmentation décidé en janvier 2008. Cela concerne les personnes handicapées les plus démunies et, même si la plupart d'entre nous ne sont pas directement concernés par l'AAH, nous avons décidé de nous associer, par solidarité, à cette protestation. Le mouvement s'appelle « *Ni pauvre, ni soumis* ». Une manifestation est prévue, il s'agit d'une marche citoyenne et apolitique samedi 29 mars 2008 à Paris (www.nipauvrenisoumis.org). Nous vous invitons à y participer si vous le souhaitez. Nous vous y espérons nombreux.

Mais avant cela nous vous avons donné rendez-vous le 15 mars pour l'Assemblée Générale annuelle de l'ARDDS. Nous en profiterons pour tester un nouveau mode de transcription écrite en direct, basé sur le système prometteur de la reconnaissance vocale par ordinateur. La reconnaissance vocale fait parfois sourire, à cause des confusions qu'elle engendre, et à ce titre une ou deux anecdotes, lors de CA du BUCODES qui fait appel régulièrement à cette technique. Ainsi le terme « *sex-appeal* » du très distingué et très regretté Robert Raufast est devenu « *sexe à pile* » ; ou bien, au dernier CA, « *notre but* » a à un moment été remplacé par « *notre obus* » suggérant que les devenus sourds utilisaient d'autres armes que leurs convictions. Mais le clou, et nous avons même franchement éclaté de rire, fut lors d'une intervention de notre amie Anne-Marie Choupin, alors qu'elle parlait de l'ARDDS, et que l'ordinateur a compris : « *l'air des déesses* » ! « *L'air des déesses* »... Sublime non ?

■ **Aline Ducasse**
Présidente de l'ARDDS

Crédits dessins et photos :

Aronson films, Natacha Lamy, EFHOH (European Federation of Hard of Hearing), Jean-Pierre Loviat, René Cottin.

La Caravelle
est une publication trimestrielle de l'ARDDS
75 rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

Directeur de la publication :

Aline Ducasse

Rédacteur en chef :

Brice Meyer-Heine

Équipe rédactionnelle :

Sophie Chaudoreille, Aline Ducasse,
Emilie Ernst, Nicole Hameau, Manuela
Lefèvre, Annie Rivoal, Catherine Sermage,
René Cottin, Jean-Pierre Loviat

Collaborateurs :

Anne-Marie Choupin, Christine Toffin

Photo couverture :

© Daniel Boiteau - Dreamstime

Correctrice : Jeannine Roca

Mise en page - Impression :

Ouaf ! Ouaf ! Le marchand de couleurs
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mx
Tél. : 0140 930 302
www.lmdc.net
Commission paritaire : 0611 G 84996
ISSN : 1154-3655

Les MDPH

(Maisons Départementales des Personnes Handicapées)

Instituée dans le cadre de la loi handicap du 11 février 2005, la MDPH constitue un guichet unique ayant pour vocation d'accueillir les personnes handicapées, les informer, évaluer leurs besoins, les renseigner sur leurs droits, les aider dans leurs démarches. Par exemple à déposer une demande (carte invalidité, station debout pénible...) ou bien remplir un dossier de demande pour obtenir la fameuse PCH (Prestation de Compensation du Handicap). La CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) est l'organe exécutif de la MDPH, elle se substitue à la COTOREP (pour les adultes) et à la CDES (enfants).

MDPH Paris, la grosse machine

1/ La MDPH de Paris, la « bonne élève » :

La MDPH de Paris a deux ans et cela fait 6 mois que les différents services ont été regroupés dans ses locaux définitifs, au 69 rue de la Victoire (Paris IX^e). Présentant un accueil éclairé et spacieux, cette nouvelle demeure s'avère être une sorte de petit bijou d'accessibilité, pour toutes les catégories de handicaps : moteur (WC adaptés...), visuel (boutons d'ascenseur en braille et gros caractères...), mental (signalétique très claire...) et auditifs (vélotypie lors des réunions, BM, hôtesse pratiquant la LSF...).

La besogne est énorme : par mois, 4 000 à 7 000 demandes sont déposées à la MDPH ! sans compter qu'au démarrage, plus de 30 000 demandes étaient en stock, héritées de l'ancienne COTOREP. Le stock a pu être apuré partiellement et les délais moyens de traitement sont - paraît-il - de 6 mois (hors PCH). Pas moins de 125 agents travaillent au sein de la MDPH75. La CDAPH s'est réunie plus de 80 fois depuis sa mise en place en mars 2006. 50 000 dossiers par an ont été reçus et traités, s'agissant des adultes, et



6 000 pour les enfants soit en moyenne plus de 700 dossiers par réunion. Son rôle est de statuer sur les dossiers en fonction des préconisations des équipes techniques qui sont les équipes disciplinaires chargées d'étudier de façon approfondie chaque requête en collaboration avec la personne, parfois même en se rendant à son domicile. La CDAPH est composée de représentants institutionnels (département, État, sécurité sociale, syndicats), et de plusieurs représentants des associations de personnes handicapées (les devenus-sourds y sont représentés par l'intermédiaire de l'ARDDs).

2/ La Prestation de Compensation, qu'est-ce que c'est ? :

La PCH (Prestation de Compensation du Handicap) se réfère à cette nouvelle notion instituée par la loi de compensation du handicap. Elle intervient indépendamment des allocations de ressources déjà ouvertes au titre du handicap (AAH, Majoration pour vie autonome). Pour des déficients auditifs, plusieurs volets de la PCH sont possibles :

a) aides humaines : prévues pour les sourds et malentendants dans le cadre du dispositif de communication adapté : emploi d'interprètes LSF, de codeurs LPC, de techniciens de l'écrit.

En pratique, la PCH se traduit à Paris comme un forfait, le forfait surdité, correspondant à 30H d'aide par mois, soit 330€ par mois dont la personne peut disposer à sa guise. La MDPH de Paris l'accorde quasi systématiquement dès que la perte auditive est considérée comme « sévère » soit au moins 70 dB. N'hésitez pas à en faire la demande si vous êtes concernés.

- b) aides techniques :** équipements et systèmes adaptés ou conçus pour compenser une limitation d'activité (entrera notamment dans ce cadre l'achat d'appareils de correction auditive). La MDPH75 examine les demandes de remboursement des ACA (appareils de correction auditive) dès 35dB de perte à chaque oreille, ce qui est en général plus avantageux que les autres MDPH qui prennent en compte les demandes à partir d'une perte de 45dB. Les autres aides techniques (flashs lumineux, réveils vibrants, micro-ordinateurs portables, Webcam, téléphones portables, amplificateurs téléphoniques, Fax) sont bien remboursés - en moyenne - environ 75% du coût total (privilégier les devis plutôt que les factures dans le dossier si possible).
- c) aménagement du logement :** adaptation de systèmes de communication ou d'alarme, visuels ou vibratoires par exemple.
- d) aides spécifiques ou exceptionnelles pour l'acquisition ou l'entretien de produits liés au handicap :** piles pour implants, produits d'entretien, piles ou frais de réparation des appareils de correction auditive par exemple.

3/ Conditions pour avoir droit à la PCH :

Il n'y a pas de conditions de ressources pour l'ouverture du droit à la PCH, mais le taux de prise en charge tiendra compte de vos ressources.

Vous pouvez prétendre à la prestation si vous avez :

- a)** entre 20 et 60 ans.
- b)** entre 60 et 75 ans :
 - si vous répondiez avant 60 ans aux critères de la prestation, sans y avoir prétendu ;
 - si vous en bénéficiiez déjà avant 60 ans et que vous ne choisissiez pas à cet âge d'opter pour l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).
- c)** quel que soit votre âge si vous êtes en activité professionnelle.

Pour prétendre à la prestation de compensation, votre handicap doit le justifier. En pratique, vous devez rencontrer, pour effectuer les activités listées sur décret, une impossibilité absolue ou deux difficultés graves. Les activités concernant le handicap auditif sont au nombre de trois : « parler » ; « entendre » (percevoir des sons et comprendre) ; « utiliser des appareils et techniques de communication ».

L'évaluation des difficultés doit se faire sans recours à une aide humaine ou technique, donc sans appareillage.

Difficulté absolue : vous ne pouvez pas du tout réaliser l'activité. En pratique, en cas de surdité profonde (égale ou supérieure à 90 dB de perte) : l'activité « entendre » pourra être liée à une difficulté absolue, justifiant d'emblée l'ouverture des droits à compensation.

Difficulté grave : vous réalisez ces activités avec grande difficulté, avec inconfort, lenteur ou fatigabilité et de façon imparfaite. En pratique, en cas de surdité sévère (perte comprise entre 70 et 90 dB) : les activités « entendre » et « utiliser des techniques de communication » (en l'occurrence le téléphone) pourront être liées à deux difficultés graves, justifiant également l'ouverture des droits. Pour ce qui concerne les surdités moins importantes, l'évaluation devra être plus individualisée et tenir compte des répercussions

exactes du handicap sur la capacité de communication. La prestation peut ainsi vous être ouverte, en particulier en tenant compte de votre audiogramme vocal et de vos difficultés de compréhension.

4/ Des représentants associatifs choyés :

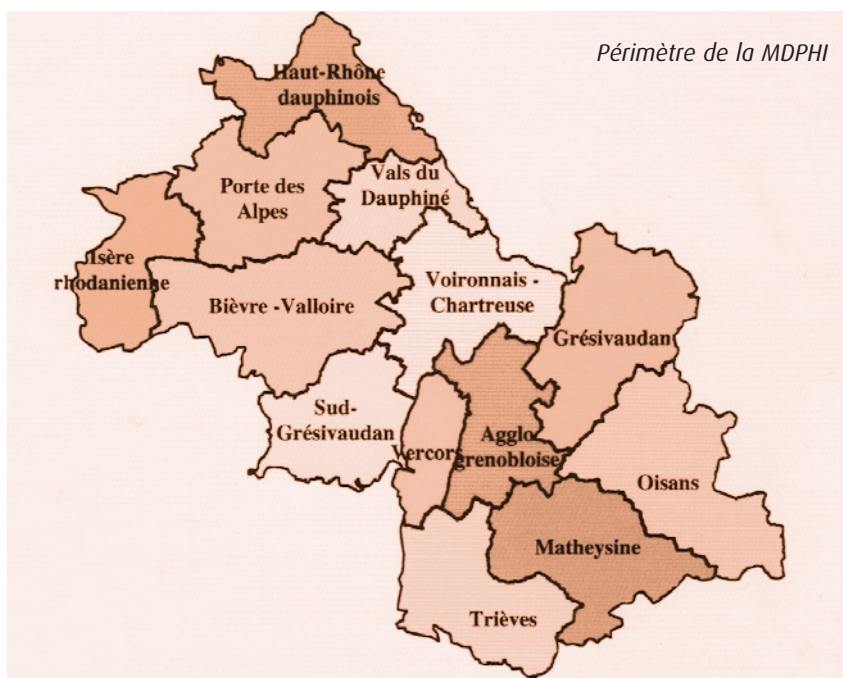
Même si tout n'est pas parfait (la BM est parfois en panne lors des réunions) sur bien des points MDPH Paris peut être considérée comme « une bonne élève » de la classe des MDPH. En particulier, en tant que participante aux réunions de la CDAPH depuis son lancement, je tire mon chapeau pour la présence systématique de la vélotypie à mon intention, tandis qu'un interprète LSF est mis à la disposition de mon homologue sourd de naissance de l'UNISDA quand c'est son tour. Nous sommes 4 représentants des associations et institution de sourds, nous alternons : la titulaire est membre de l'ARPADA - parents d'enfant sourds - et le 3^e suppléant est le directeur de l'INJS - Institut National des Jeunes Sourds -. Les représentants sourds et devenus sourds dans les autres département sont, je pense, souvent moins bien lotis en matière d'accessibilité.

□ Aline Ducasse

La MDPHI, I comme Isère

La MDPHI a été créé en janvier 2006 et regroupe des services qui existaient auparavant. La COTOREP surtout était connue des usagers. Handicap Info 38 qui était un lieu d'information géré de manière associative, a été intégré dans la MDPH prenant en charge le service accueil de la maison.

La mise en œuvre de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) a engorgé de manière importante le travail des services et a généré d'importants retards dans le traitement des dossiers. Ce retard est en train de se résorber et le délai de 4 mois, prévu par la loi est en voie d'être atteint.



Nous leur parlons de PCH, sans oublier les limites d'âge qui n'existeront plus en 2011.

La demande de prestation s'arrête aujourd'hui à 75 ans si le handicap avait été reconnu avant 60 ans.

Pour la grande majorité de nos adhérents atteints de presbycusie, cette restriction est incompréhensible.

Nous informons la MDPHI des besoins des devenus sourds, plus demandeurs d'aides techniques, et de l'émergence d'un nouveau métier : le technicien de l'écrit.

C'est un preneur de note qui accompagnera le devenu sourd dans ses démarches administratives et personnelles.

À l'automne 2008, la MDPHI s'installera dans de nouveaux locaux : la Maison de l'Autonomie, qu'elle partagera avec les services pour les personnes âgées, afin de ne pas multiplier les lieux d'accueil. Un autre objectif de la MDPHI est de répondre aux besoins des personnes au plus près de chez elles. Ses services seront donc décentralisés dans les 13 maisons départementales où l'accompagnement des personnes handicapées ou âgées sera fait en collaboration avec des associations locales mandatées. Pour répondre aux besoins des sourds pratiquant la LSF, la MDPHI a ouvert une permanence hebdomadaire en LSF et le conseil

“ Nous informons la MDPHI des besoins des devenus sourds ”

général travaille à la création d'un service d'interprétariat qui sera opérant courant 2008, il sera financé par le reversement de la PCH des usagers et les administrations utilisatrices. Les devenus sourds connaissent peu les nouveautés de la loi de 2005. La COTOREP était pour eux synonyme de carte d'invalidité ou reconnaissance de travailleur handicapé.

C'est l'équivalent pour nous de l'interprète LSF, donc nous espérons que des techniciens rejoindront bientôt les interprètes. L'ARDDS 38 est à la disposition des devenus sourds ayant besoin d'aide ou d'information sur les différents aspects de la loi de 2005 et de sa mise en application.

■ Anne-Marie Choupin

Coupe d'Europe de basket en fauteuil



Cette manifestation accueillera du 24 au 27 avril au stade de Coubertin à Paris, les meilleures équipes européennes qualifiées au terme d'un premier tour de sélection.

Contacts :

CAP - SAAA - CAP - Sport Art Aventure Amitié
190, rue Lecourbe
75015 Paris
Tél. : 01 40 43 14 90
info@capsaaa.net
www.capsaaa.net

ARDDS 57 : Témoignage

Ce témoignage a été recueilli lors d'une réunion publique organisée à Thionville par la section ARDDS de Moselle Bouzonville.

En tant qu'épouse d'un malentendant, je voudrais témoigner aujourd'hui comment moi et mes enfants nous vivons avec cet handicap. Mon mari n'accepte pas cette maladie et ne veut pas se faire appareiller.

Mais depuis son handicap, il vit dans son petit monde à lui, il ne participe plus à rien, il ne sort plus. Son seul passe-temps est la télévision. Mais le son de la télévision est tellement fort que bien des fois, j'aurais envie de m'en aller.

Lorsque nous sommes invités chez les enfants, il n'entend rien, personne ne se soucie de son problème. Quand il prend la parole, il parle tellement fort que celui qui est assis près de lui se ferme l'oreille, ou mes petits enfants lui disent : « *Papy ne parle pas si fort* ».

Il se vexe et nous sommes obligés de rentrer à la maison. A cause de ces attitudes, nous sommes de moins en moins invités, et cela me peine énormément.

Je sais que mon mari en souffre autant, mais comment faire ?

Grâce à l'association, j'ai pu mieux comprendre que pour vivre avec un malentendant, il faut une grande patience et beaucoup d'amour pour conserver une vie sociale, normale et familiale.

Je peux vous donner un conseil à tous : malentendants faites-vous appareiller.

▣ Adèle

Le bal de l'ARDDS 46

Chaque année, avant Noël, l'ARDDS 46 organise, dans un village proche de Cahors, un dîner amical suivi d'un bal. J'y suis allé en décembre dernier et je peux vous affirmer qu'on s'y est bien amusé !



Après un repas simple, mais de bonne qualité, la soirée s'est animée progressivement. Le petit orchestre local ne manquait pas de dynamisme. A partir de onze heures, presque tout le monde se trouvait sur la piste pour enchaîner valse, tangos et danses modernes. Les sourds n'étaient pas les derniers à se lancer. D'une façon générale, les déficients auditifs aiment la danse. S'ils ont du mal à apprécier la mélodie, par contre ils sont très sensibles au rythme et à l'expression corporelle. Les pulsations de la batterie et les vibrations qu'elle engendre

sont toujours bien perçues, même dans les cas de surdité profonde. Le plus étonnant et le plus réjouissant de la soirée était la participation de nombreuses personnes bien-entendantes, dont certaines venues de loin. Il faut dire que la section ARDDS du Lot commence à être bien connue dans le département.

Un reportage télévisé de FR3 a filmé une partie d'un de ses cours de langue parlée complétée. L'association a multiplié les démarches sociales, notamment dans le domaine de la protection de l'emploi. Elle entretient des

relations suivies avec la Maison départementale pour personnes handicapées, où elle a maintenant ses références.

Une particularité de l'ARDDS 46 est qu'elle accueille une demi douzaine de sourds de naissance qui n'ont pas d'association propre dans la région et qui sont heureux de se joindre aux devenus sourds. Évidemment, les communications entre signeurs et oralistes ne sont pas toujours faciles, mais cela ne nuit pas à la convivialité ni à la bonne humeur.

J'avoue être particulièrement sensible au charme de Cahors, qui est une ville où il fait bon se promener. Blottie dans un méandre du Lot, elle renferme de nombreux monuments datant du Moyen Âge, dont le fameux pont Valentré, réputé pour ses tours à mâchicoulis, ses parapets crénelés et ses arches ogives.

Et puis le vin du pays n'est pas du tout détestable...

▣ René Cottin

Les limites des appareils de correction auditive et des implants

Un appareil de correction auditive ou un implant, efficace en situation de face à face dans un cabinet d'audioprothésiste, est moins performant lorsque l'interlocuteur se trouve dans un milieu bruyant ou s'exprime à travers un système de sonorisation (haut-parleurs). Quelles sont les causes de cette détérioration des performances ?

Les réverbérations

Tout enfant passant à pied dans un tunnel s'amuse à écouter l'écho de son cri renvoyé par les parois. Lors d'un concert les réverbérations sur les différents murs d'une église viennent enrichir les notes perçues directement par les auditeurs.

La voix initiale et ses différentes réverbérations arrivent dans l'oreille de l'auditeur avec des intensités différentes et à des moments légèrement décalés. L'extraction de l'information se fait au niveau de l'oreille interne dont le fonctionnement est souvent détérioré chez une personne dont l'audition est diminuée. Celle-ci pourra donc entendre (du bruit) mais sera

incapable de comprendre le message transmis.

La distance de la source sonore

Dans un auditorium l'auditeur entend non seulement le son émis par le haut-parleur le plus proche de ses oreilles mais également le son en provenance d'un haut-parleur plus éloigné ainsi que la voix, d'intensité plus

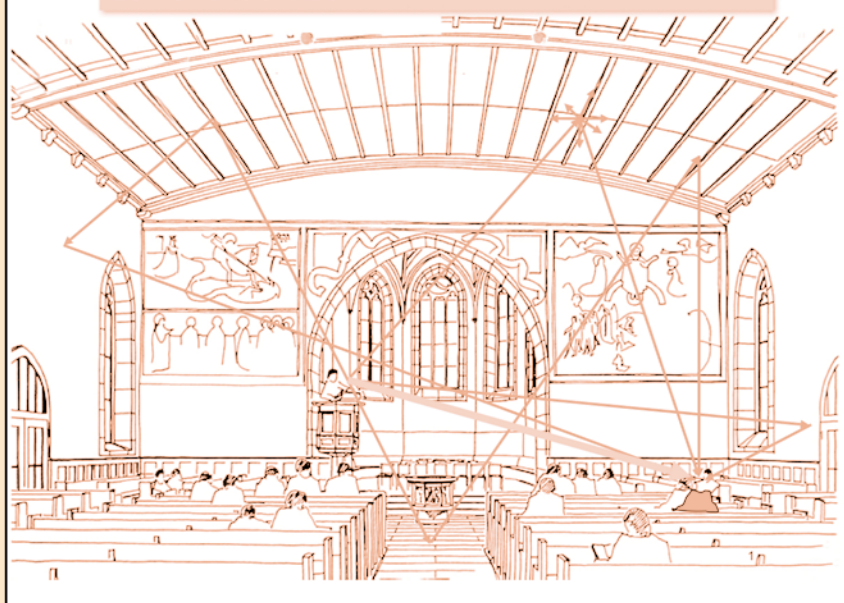
faible, de l'orateur.

Le temps de propagation étant fonction de la distance par rapport à la source émettrice de l'onde sonore plusieurs voix vont arriver au niveau de l'auditeur avec quelques millisecondes de décalage.

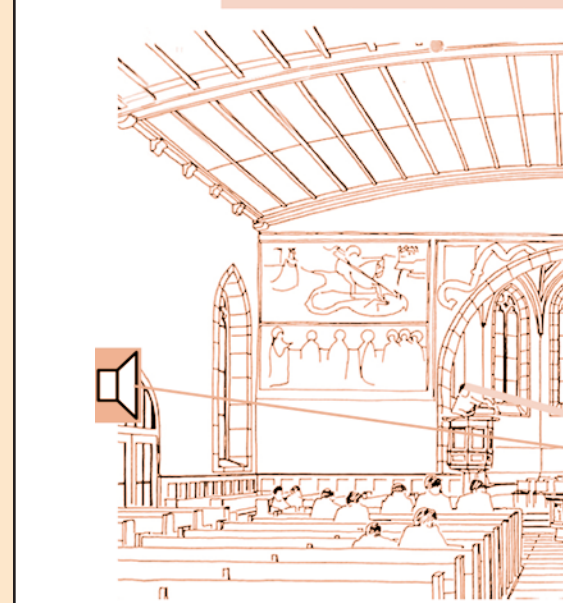
Ces décalages vont également perturber la compréhension de la personne malentendante appareillée ou implantée.

“ Voix ou bruit ?
C'est notre cerveau
qui choisit ”

La réverbération



Les délais de transmission



Le bruit environnant



Les chuchotements des voisins sont également amplifiés par l'aide auditive ou l'implant et vont être combinés avec la voix de l'orateur.

C'est notre cochlée, partie de l'oreille interne, qui joue le rôle du filtre permettant de sélectionner les informations utiles à la compréhension.

La personne avec une audition normale peut ajuster les paramètres de ce filtre. Si un auditeur souhaite entendre (comprendre) les informations données par son voisin son cerveau va commander à l'oreille interne de privilégier la voix chuchotée.

Cette fonction de discrimination est bien souvent perturbée chez les personnes atteintes d'une déficience auditive.

Les distorsions des écouteurs et haut-parleurs

Le numérique a apporté d'énormes progrès aux appareils de correction auditive (ACA) mais l'écouteur qui capte le son et le micro qui transforme le signal amplifié par l'ACA en vibrations sont des parties mécaniques de tailles très réduites.

Ils ne peuvent donc avoir les mêmes performances que les écouteurs haute fidélité, d'un volume beaucoup plus importants, utilisés pour écouter les walkman par exemple.



Conséquences pour les aides de correction auditive et les implants

Malgré les progrès très importants effectués ces dernières années dans le traitement du signal il est très difficile de remplacer une bonne oreille couplée à un cerveau.

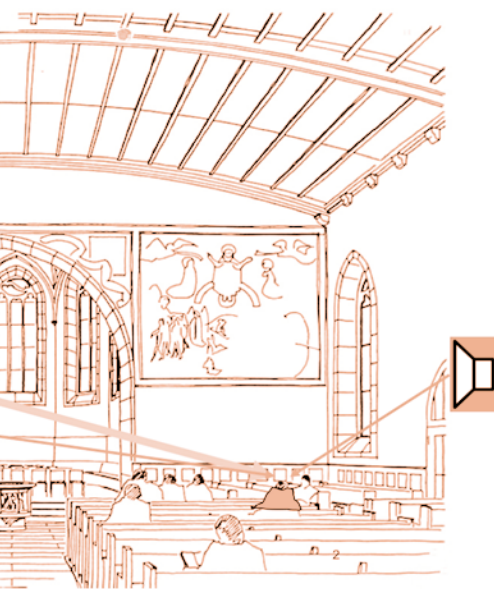
Certaines aides de correction auditives ont différents programme : milieu bruyant, musique... Mais comment commander à son appareil auditif ou à son implant de sélectionner une voix parmi d'autres ?

Lorsque le bruit est fluctuant, les personnes ayant une audition normale récupèrent les informations utiles dans les creux du bruit. Bien souvent cette faculté diminue avec l'apparition d'une déficience auditive. Les ACA et implants ne peuvent pas encore, aujourd'hui, compenser cette perte de fonctionnalité de notre oreille.

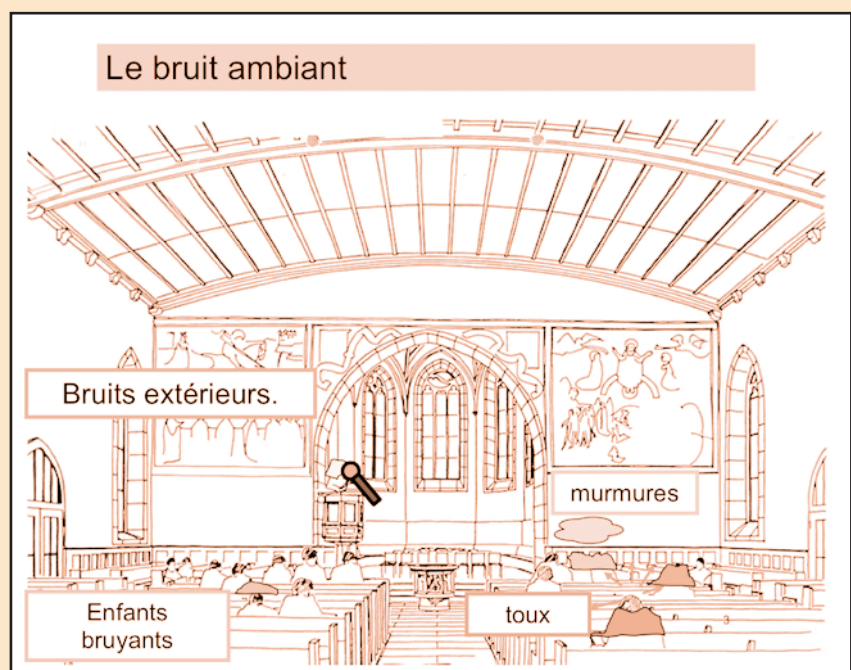


□ Brice Meyer-Heine

mission



Le bruit ambiant



La boucle d'induction magnétique (BIM)

Il est possible de s'affranchir des inconvénients liés aux réverbérations, à la distance de la source sonore, aux bruits ambiants et aux distorsions liées à la miniaturisation des microphones. Le moyen le plus simple, le plus économique et le plus universel est la boucle à induction magnétique.

La transmission par induction magnétique

L'intérêt de l'induction magnétique pour les personnes malentendantes a été découvert en 1947 par Samuel Lybarger, ingénieur à la « *Radioear hearing aid company* ». Il avait constaté que les combinés téléphoniques laissaient échapper un faible champ magnétique qui pouvait être récupéré à l'aide d'une bobine placée à l'intérieur de l'aide auditive. Les distorsions de l'écouteur téléphonique et du microphone de l'appareil de correction auditive ou de l'implant sont ainsi évitées. Aujourd'hui, la majorité des combinés téléphoniques ne présentent plus de fuites magnétiques mais il est possible de se procurer des téléphones permettant l'écoute en position « T ».

Cette technique de transmission du son par induction magnétique peut être utilisée dans l'espace d'une pièce, d'une salle de cinéma, d'un théâtre ou d'un amphithéâtre. Le principe de fonctionnement et l'installation d'une boucle à induction magnétique sont simples. Son coût est nul pour l'utilisateur et faible pour l'installateur.

Mais ce système est invisible et il est utilisé par des personnes dont le handicap est également invisible. Comment un gérant d'une salle de spectacle ou d'une salle de conférence peut-il vérifier le bon fonctionnement de l'installation ?

Contrôle d'une installation

Les systèmes de boucles d'induction magnétique doivent répondre à une norme internationale, dite norme IEC 60118-4, dont la dernière version a été retranscrite par l'AFNOR en mars 2007 (NF EN 60118-4) ⁽¹⁾.

Cette norme spécifie 5 paramètres :

- **Le champ magnétique moyen :** Sa valeur doit être de 100mA/m ⁽²⁾
- **Le champ magnétique en pointe :** Il doit atteindre 400 mA/m (durée d'intégration 0,125ms)
- **Les réponses en fréquence :** Elles ne doivent pas varier de plus de 3 dB ⁽³⁾ entre 100 Hz et 5 000Hz
- **Le rapport signal sur bruit :** Il doit être de 47 dB (en pondération A).

Tout installateur de boucles d'induction magnétique devrait fournir, après installation, le résultat de ces mesures. Une norme NF EN 60118-1 ⁽¹⁾ en date de juillet 1995 définit également les performances de la bobine placée à l'intérieur de l'ACA de la personne malentendante. Votre audioprothésiste doit pouvoir confirmer le bon réglage de votre aide auditive en position « T » (téléphone) ou « MT » (mixte).

Principales causes de dysfonctionnement

Peu d'installations sont totalement conformes aux normes. Les deux défauts les plus fréquents sont les suivants :

- Une confusion entre valeurs maximum et moyenne du champ magnétique généré :

La conséquence est un abaissement du niveau sonore de 12 dB

- Des performances de la boucle d'induction magnétique dégradées dans les fréquences aiguës : Dans ce cas la compréhension de la parole, pour une personne malentendante, devient difficile voire impossible. Afin d'éviter une diminution du champ magnétique dans les fréquences élevées, il est nécessaire d'utiliser un ampli à courant constant ⁽⁴⁾. Or la majorité des ampli utilisés dans les systèmes de sonorisation sont à tension constante ⁽⁵⁾.

Il est également souhaitable d'éviter d'utiliser des micros dynamiques ⁽⁴⁾ à l'intérieur du périmètre d'une boucle magnétique.

□ Brice Meyer-Heine

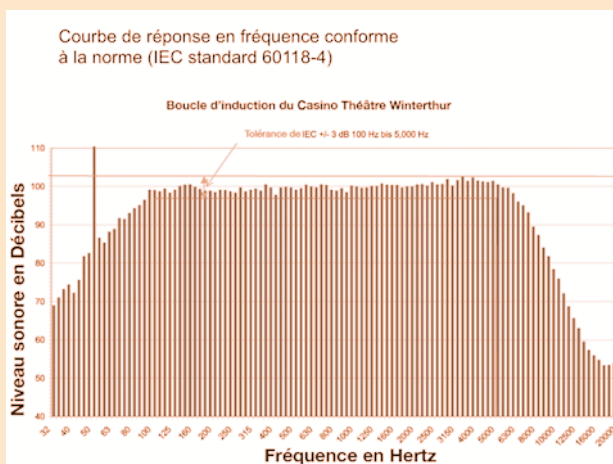
⁽¹⁾ disponibles à la boutique de l'AFNOR

⁽²⁾ mA/m = milli ampère par mètre (unité de mesure du champ magnétique)

⁽³⁾ dB = unité de mesure de l'intensité sonore

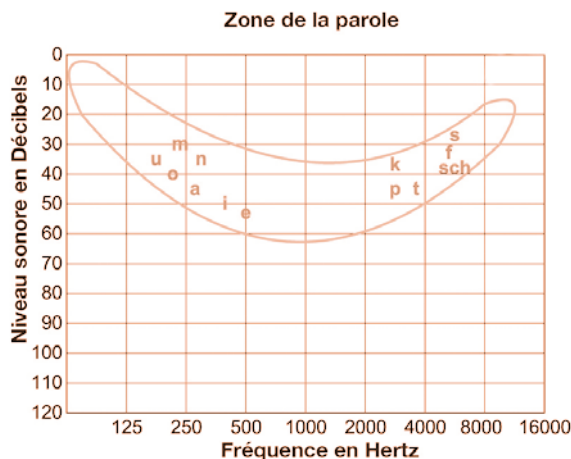
⁽⁴⁾ voir la norme NF EN 60118-4 et Sonovision Broadcast de septembre 2005 p.112

⁽⁵⁾ qu'elles soient des marques d'ampli à courant constant : Ampelectronix, Univox, Oticon.



La BIM et la compréhension de la parole

La puissance d'une boucle à induction magnétique n'est pas une condition suffisante pour une bonne compréhension, il faut également que l'ensemble des fréquences du spectre sonore (aiguës et graves) soient transmis avec la même intensité.

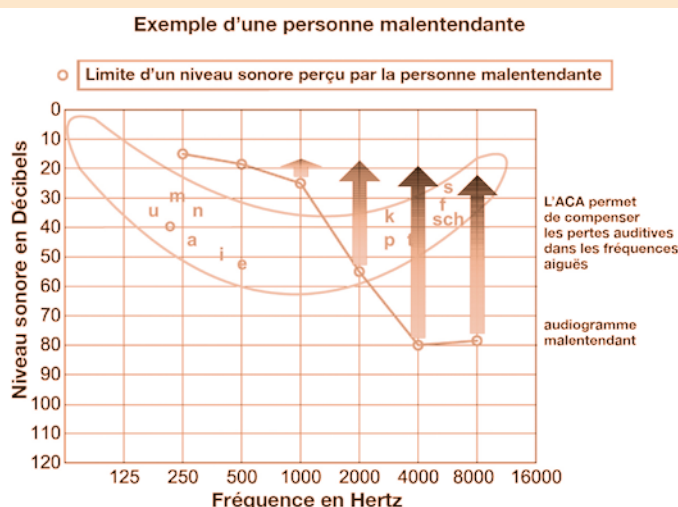


De l'importance des aiguës dans la compréhension de la parole

Les consonnes sifflantes ont une fréquence élevée (au-delà de 4000 Hz) et une pression sonore faible. Les consonnes explosives bien qu'ayant une fréquence moins élevée et une pression sonore légèrement plus importante ont des fréquences très proches. Les sifflantes et explosives sont essentielles à la compréhension de la parole.

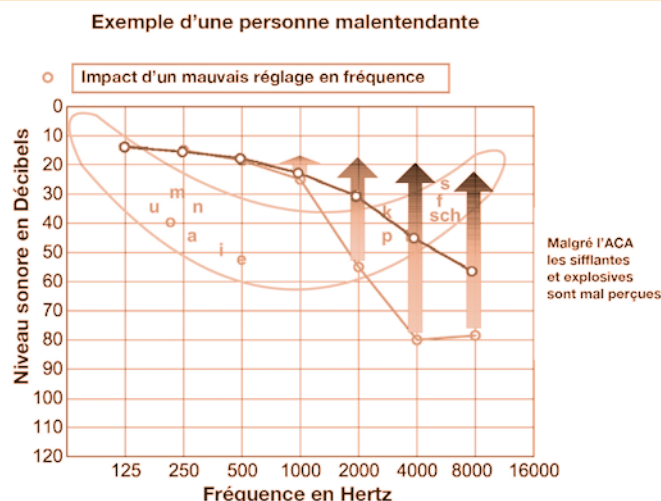
Audiogramme malentendant :

Un appareillage adapté permet d'amplifier de manière spécifique chaque gamme de fréquence et donc de récupérer les sifflantes et explosives. Dans un milieu non perturbé la personne appareillée peut entendre à nouveau correctement.



Impact d'un boucle d'induction dont les réponses en fréquence ne sont pas homogènes

Si l'induction magnétique générée par la boucle est plus faible dans les fréquences aiguës que dans les fréquences graves, une partie des bénéfices apportées par l'aide auditive est perdue. La personne redevient malentendante.



Les réglages à posteriori

Beaucoup d'organismes demandent à des associations de personnes malentendantes de venir tester les installations une fois celles-ci réalisées. Mais il est trop tard pour corriger une mauvaise installation. De plus chaque malentendant est un cas particulier avec une courbe d'audition qui lui est propre. Il est donc préférable d'inclure la norme dans le cahier des charges initial en exigeant, une fois l'installation terminée, le résultat des mesures des paramètres fixés par la norme NF EN 60118-1.

Les aides techniques FM

La transmission par onde radio est un autre moyen d'améliorer le confort des appareils de correction auditive dans les milieux bruyants ou mal insonorisés. Ce système a déjà été décrit dans La Caravelle de décembre 2005 (n° 173 p. 18). Il a fait l'objet de nombreux courriers, nous vous donnons une synthèse de l'opinion de nos utilisateurs.

Rappels

Ce système est constitué de :

- Un micro émetteur FM pouvant être orienté manuellement vers la personne que l'on souhaite entendre ou être connecté à une sortie casque d'une radio, TV, MP3....
- Un récepteur FM relié à l'ACA (obligatoirement numérique) par l'intermédiaire d'un sabot monté sur l'ACA au niveau du tiroir de piles. Certains récepteurs sont mixtes (FM/induction magnétique). Dans ce cas il s'agit d'un boîtier muni d'une mini boucle magnétique que l'on passe autour de son cou.

Comment choisir une aide FM ?

Une aide FM doit être choisie en fonction de votre type de surdité et de vos habitudes de vie en examinant 4 critères :

Sélectivité du micro : Possibilité de sélectionner les sons en provenance d'une direction donnée en réduisant les bruits latéraux.

Qualité du filtrage : Capacité à

éliminer les bruits constants tels que les bruits de ventilateurs des vidéo projecteurs.

Autonomie de la batterie : Durée de fonctionnement en continu.

Connexion Bluetooth : Cette fonctionnalité permet de se connecter directement à certains téléphones portables, TV, GPS... Comme les ACA les aides techniques FM doivent donc être essayés avant achat.

Lexis (Oticon), Microlink (Phonak), Smartlink (Phonak), Selecta T10 (Comfortaudio) :

Tous ces systèmes fonctionnent avec des récepteurs HF reliés à l'ACA par un sabot. Pour les surdités sévères et profondes la sélectivité du Smartlink est jugée moins efficace que celle du Lexis et du Microlink. Le Smartlink capte mieux les fréquences graves. Le Selecta T10 n'offre aucune sélectivité mais son filtre est le plus performant. Les batteries des Lexis, Microlink et Smartlink permettent une utilisation continue d'environ

8 heures. L'autonomie du Selecta T10 est de maximum 4 heures, de plus la coupure se fait brusquement sans alarme préalable. Seuls le Smartlink et le Selecta T10 BT offrent la fonctionnalité Bluetooth.

Mylink/Easylink (Phonak), Conversor (Odicon), Odicio (Tone dB)

Tous ces systèmes fonctionnent avec un récepteur relié à une boucle magnétique « tour de cou ». Ils sont donc sensibles aux parasites générés par les lignes haute tension, les transformateurs, les néons en fin de vie... Le micro de l'Odicio n'offre ni sélectivité ni filtrage. Le niveau sonore est trop faible pour les surdités sévères et profondes. Les micros Easylink et Conversor sont sélectifs mais avec un filtrage peu efficace. Le Conversor est jugé peu robuste et le mode d'emploi de l'Odicio compliqué.

□ Brice Meyer-Heine

La semaine du son

« L'écoute avec une aide auditive » était le thème du colloque organisé au Palais de la découverte, le 16 janvier, dans le cadre de la semaine du son.

Le fonctionnement de l'oreille et les origines physiologiques de la surdité (professeur Atlan)

Les cellules ciliées sont au cœur du processus de compréhension dans le bruit. Chacune d'elles entre en résonance (amplifie) pour une fréquence bien définie. Lorsque les cellules ciliées sont abîmées, leur sélectivité est moins fine et l'amplitude du signal n'est plus contrôlée (hyperacousie).

Que faire en cas de déficience auditive (D' Christine Poncet)

Il faut consulter très rapidement un ORL dès l'apparition d'un des signes

suivants : sensation d'oreille bouchée, acouphène, hyperacousie, douleur. Les trois stades où un traitement peut être efficace sont : 48 heures, 8 jours, 1 mois. Lorsque l'on est soumis à un bruit intense, il est recommandé de s'éloigner de la source sonore : un éloignement de 2 mètres divise la pression sonore par 4. Reposer ses oreilles pendant une durée au moins égale au double du temps d'exposition au bruit.

Les coûts sociaux économiques de la malaudition en Europe (Kim Ruberg)

Le secrétaire général de « Hear it » a présenté le résultat d'un rapport scientifique international chiffrant le coût du non-traitement de la déficience auditive à 213 milliards d'euros par an au niveau de l'Europe (25 pays) soit 473 euros par an par adulte européen. 16% des tous les adultes européens, plus de 71 millions de personnes, souffrent d'une perte d'acuité auditive de plus de 25 dB, ce qui représente une déficience auditive selon la définition reconnue par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

□ Brice Meyer-Heine

Andalousie

Il y a très longtemps que je n'étais pas allée en Espagne, le premier et, hélas, le dernier pays où j'ai entendu une langue différente de la mienne, chose étonnante quand on n'a que quelques années.

Ce printemps j'ai débarqué à Marbella via Malaga, point de chute d'un séjour en Andalousie. Je m'y attendais, l'Espagne fait partie de la CEE mais le changement est sidérant : plus rien extérieurement ne distingue la péninsule ibérique de la France.

Allons donc d'abord à Antequera : d'étroites ruelles bien pentues, une place de style mudéjar et surtout quelques kilomètres plus loin, le Torcal, un paysage unique de rochers façonnés par la mer et l'érosion qu'on pourrait comparer à certains sites de la Cappadoce.

Puis nous plongeons dans ce qui est vraiment l'Andalousie, l'Espagne du temps des Maures. Séville et sa fabuleuse cathédrale dont le chœur semble être tout

en or. J'en ai vu beaucoup de cathédrales et je me rappelle encore de celle-ci. C'est tout dire !

En bonne place y siège aussi le tombeau monumental de Christophe Colomb que l'on a rapatrié (ou cru rapatrier car, selon certains, on s'est trompé de tombe) de Haïti : le cénotaphe est porté par quatre Atlantes représentant les quatre royaumes d'Espagne. La cathédrale est flanquée de la Giralda, réplique de la Koutoubia de Marrakech ; on grimpe dans cette tour, sans escaliers, pour que le muezzin, appelant à la prière, puisse y monter à cheval (c'était avant les ascenseurs à puces et même les télécommandes à distance) et on a une vue magnifique sur l'Alcazar, l'hôpital, la cathédrale

et une grande partie de Séville. En bas la cour des orangers embaume. J'ai de la chance, c'est la bonne saison.

Un tour sur les berges du Guadalquivir au nom enchanteur... Mais qu'y a-t-il ? Des petits groupes se hâtent. « *La corrida, la corrida* ». Les arènes sont proches du fleuve. La place d'Espagne, de l'autre côté du Guadalquivir, m'étonne beaucoup.

C'est une immense place avec fontaines et, disposées en demi cercle ou en éventail, les cinquante huit provinces espagnoles avec sur le sol leur situation géographique et au-dessus un tableau évocateur de ladite province, les deux en carreaux de céramique.



La Mosquée de Cordoue

L'Alhambra



L'œuvre est relativement récente : 1930. L'Alcazar ensuite. La salle de justice pour commencer où Pierre le Cruel fit tuer son frère (il n'était pas content que son épouse l'ait trouvé à son goût... normal hein...), le salon des Ambassadeurs est une féerie d'arabesques allant jusqu'au plafond, lequel, grande ingéniosité, est incrusté de petits miroirs qui reflètent la lumière qui s'attarde sur le marbre blanc du sol. Suivent de nombreux appartements, tous aussi magnifiquement décorés.

Un tableau retient mon attention : une vierge abritant de son grand manteau Christophe Colomb, quelques navigateurs et leurs caravelles. A l'arrière, des jardins de rêve, des palmiers, des orangers, du jasmin, des roses : pour un odorat subtil, c'est un vrai régal. La pensée que bien des rois d'Espagne, y compris Charles Quint, ont vécu ici me laisse rêveuse.

Ronda restera pour moi la capitale de la tauromachie. Ce n'est pas que j'éprouve de la sympathie pour ce genre de spectacle mais il

fait partie intégrante de l'âme de l'Espagne. Les arènes sont fort élégantes avec une double volée d'arcades. Avant d'accéder à ce lieu de perdition, un tout petit oratoire où le toréador recommande sa vie à Dieu... ou à qui il veut. Orson Welles s'était pris de passion pour la corrida et souhaitait que ses cendres soient mêlées au sable de l'arène de Ronda, ce qui lui a été refusé et il repose dans la propriété de Paco Ordonnez.

Ronda est entourée d'une sierra qui était infestée de bandits de grands chemins féroce- ment combattus par les gardes civils. Le dernier est mort en 1939.

Un petit musée retrace leur vie dans les grottes et huttes de la montagne. Il ne faisait pas bon voyager sur ces sentiers et les caravaniers préféraient souvent payer un tribut d'avance pour avoir la vie sauve. Le racket existe depuis longtemps.

Napoléon, le nôtre, oui, est aussi passé par Ronda et il a assiégé la ville construite au sommet de falaises abruptes. Évidemment, il l'a conquise et occupée. Son but était de mettre son frère sur le trône d'Espagne.

Un autre jour, nous allons à Cordoue, Cordoba en espagnol.

Un enchevêtrement de ruelles blanches mène à la mosquée-cathédrale, sans doute la plus belle mosquée d'Andalousie.

Les chrétiens demandèrent à Charles Quint son accord pour la transformer en cathédrale, un massacre qui fut bientôt arrêté mais cela donne une impression étrange : la partie musulmane a un magnifique mirhab (partie de la mosquée orientée vers La Mecque) autour duquel sont gravés les 99 noms d'Allah et la partie catholique est parsemée d'autels dédiés à divers saints.

Dans les jardins de la mosquée, une statue d'Isabelle la Catholique et de son époux Ferdinand recevant Christophe Colomb venu leur demander des subsides pour armer ses caravelles (j'avoue que j'ai un faible pour Christophe Colomb).

Et puis, voici l'incontournable Grenade, comme un fruit mûr ouvert dans la sierra Nevada. C'est dimanche et l'immense cathédrale est emplie de fidèles endimanchés, une atmosphère un tantinet rétro.

Le musée de ladite église commence par un tableau de la reddition de la ville par les Maures aux chrétiens. On y voit ensuite des vêtements royaux, des portraits et, dans une crypte, les cercueils de plomb d'Isabelle et Ferdinand, les premiers monarques de « la Reconquête ». Ils avaient demandé à reposer dans cette terre si durement conquise. Tout le monde connaît l'Alhambra - *la Rouge* en arabe - mais on n'imagine pas à quel point cette forteresse est une ville en elle-même.

Les jardins du Generalife, merveille de bosquets, de bassins d'orangers, de pavillons d'été, de charmilles propices aux intrigues amoureuses (d'autrefois et d'aujourd'hui), les demeures de la garnison, le palais « neuf » de Charles Quint et, surtout, l'ancien palais maure où l'on ne rentre plus sans « réserver ». On y voit la grande galerie où fut célébrée la première messe après qu'une croix ait été hâtivement dessinée sur le mur, la cour des Myrtes au bassin bordé de buissons de myrtes bien sûr qui abritent des chats sauvages (qui doivent vivre de la pêche dans le bassin!), la salle des Abencérages où furent massacrés trente six chevaliers.



Les arènes de Ronda

On voit encore la porte par laquelle ils furent introduits et la vasque où roulèrent leurs têtes.

La cour des Lions, ainsi nommée car douze lions de pierre symbolisant les signes du zodiaque entourent une fontaine, est d'une indescriptible beauté tant par ses colonnades que par les décorations murales.

La cour des Lions (Alhambra)

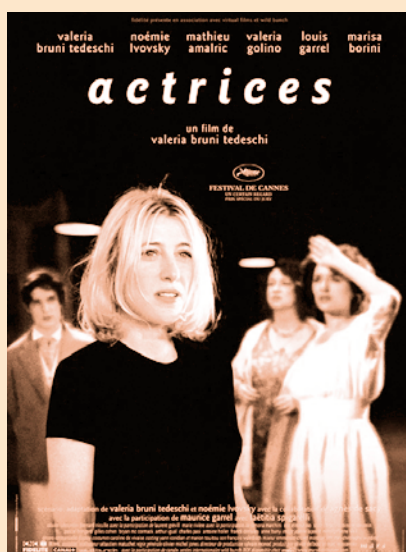


Et puis nous partons comme le malheureux dernier roi arabe de Grenade, Boabdil, vers les monts Alpujarras, avec une pensée pour lui à l'endroit, un lieudit « *le soupir du Maure* » où il jeta un dernier regard vers son paradis perdu en partant vers l'exil. Dans les Alpujarras, les murs des villages blancs sont égayés de gros tapis aux couleurs très vives, la production locale, et les alimentations regorgent de jambons fumés. L'Homme m'offre (hé oui!) « *les contes de l'Alhambra* » de Washington Irving, un écrivain du dix-neuvième siècle. Très intéressant, même s'il reflète un monde d'un autre âge, voire un monde irréel parfois.

Demain nous « redescendrons » et les vacances s'achèveront. Nous sommes un peu tristes, attablés autour d'une bonne bouteille de vin espagnol, et, soudain, voici que le prince héritier Felipe annonce à la télévision la naissance de sa fille Sophie. Tout le monde applaudit et garde les yeux rivés sur l'écran, visiblement ému. Nous sommes bien au vingt et unième siècle.

Actrices, de Valeria Bruni Tedeschi

La mission Cinéma de la Mairie de Paris avec la collaboration de la société Titra Film a permis de rendre accessible le film « Actrices » de Valeria Bruni Tedeschi grâce au sous-titrage et à un système d'audio-description (pour mal-voyants), diffusé à partir du 26 décembre 2007, au MK2 Quai de Seine (Paris XIX^e).



Ce nouveau long-métrage de Valeria Bruni Tedeschi est une sorte de tragi-comédie, Marcelline, l'héroïne, interprétée par Valéria Bruni Tedeschi elle-même, joue le rôle de Anna Petrovna dans *Un mois à la campagne*, du Russe Tourgueniev. Les répétitions sont difficiles, la préparation de la pièce tourne même au cauchemar. Elle trouve son metteur en scène (Mathieu Amalric) prétentieux et vide, le rôle la hante, elle ne sait plus jouer, ni même ouvrir une porte du décor. Malaise sur la scène qui renvoie au malaise de sa propre vie : Marcelline ne va pas bien. Quarante ans, célibataire, en mal d'enfant, elle évolue en plein doute métaphysique et se demande quel est le sens de sa vie sur terre. Son entourage ne l'aide guère, entre une mère, ancienne croqueuse d'hommes à la volupté italienne qui ne cesse de se pencher à son oreille pour lui rappeler cette solitude (interprétée par Marisa Borini, la propre mère de la cinéaste) et le souvenir d'un père (Louis Garrel) trop aimé.

Et puis Nathalie (Noémie Lvovsky, co-scénariste), l'ancienne camarade de cours qui remplace l'actrice principale à force de dévotion, l'ex-amant marié ailleurs, la gynécologue qui lui dit que ses hormones mâles prennent le dessus sur ses hormones femelles... Bref, Marcelline s'en prend plein la figure (au propre comme au figuré...).

Pourtant, malgré sa thématique dépressive, le film n'est pas triste. Les acteurs prennent un réel plaisir à jouer, cela se sent. Et son grand point fort est la manière qu'à la réalisatrice de revenir toujours vers l'humour, même dans les moments les plus durs, les plus noirs. Cette ironie donne toute sa saveur, toute son énergie au film.



Actrices est un film subtil où tout est tourné en dérision, les déboires des uns et des autres, mais cela en rythme, presque en cadence - c'est explicite quand Marcelline nage comme une possédée dans une piscine sur un air de Glenn Miller. L'angoisse du temps qui passe, le doute et le désespoir libèrent une énergie à tout casser pour nous délivrer au final une œuvre réaliste et pleine de vie.

Valeria Bruni Tedeschi avoue : « Émotionnellement, c'est vrai que c'est un film autobiographique. Je connais toutes les émotions par lesquelles passe Marcelline ». Les parallèles sont en effet omniprésents. Comme Marcelline, elle est actrice, célibataire, sans enfant, son père est décédé, sa mère italienne est très présente.



La pièce est donnée au théâtre des Amandiers à Nanterre qui est la maison d'enfance d'actrice de Valeria Bruni Tedeschi où elle a débuté sa carrière. Cette particularité du film constitue peut-être son point faible : il est très égo-centré autour de l'actrice principale. Cela peut un peu agacer. Les autres rôles auraient peut-être pu être d'avantage étoffés par exemple ?

On peut imaginer aussi que cette tante qui dit souffrir de terribles acouphènes qui l'ont empêchée de profiter pleinement de la pièce se réfère, elle aussi, à quelqu'un de l'entourage de la réalisatrice ? Peut-être que c'est en raison de cette possible sensibilisation à la malentendance que ce film français - pour notre plus grand plaisir - a été diffusé en version sous-titrée dans une salle parisienne ?

Nous ne pouvons qu'espérer que cette heureuse initiative sera bientôt renouvelée.

■ Aline Ducasse

Le Son et la Fureur

Le 3^e festival Retour d'images, Cinéma des différences, s'est tenu à la Cité des sciences et de l'industrie du 6 au 16 décembre 2007. Le film Sound and Fury (Le Son et la Fureur), réalisé par Josh Aronson, était présenté en version française sous-titrée. Ce documentaire, nominé en 2001 par l'Academy Awards, nous fait participer aux bouleversements, apportés par l'implant dans deux familles ayant des enfants sourds.



Heather et sa maman.

Peter est sourd ainsi que sa femme Nita et leurs trois enfants : Heather l'aînée, 6 ans, et les deux jeunes frères Timothy et Christopher junior. Les parents de Peter sont entendants. Peter est un membre influent de la communauté sourde. Au début du film il nous confie que lorsqu'il a appris que ses trois enfants étaient sourds il s'est écrié : Super !

Chris, le frère de Peter, et sa femme Mari sont entendants. Les parents de Mari sont sourds. Chris et Mari ont 2 jumeaux de 18 mois, Christopher et Peter (III). Ils viennent d'apprendre que

Peter (III) est sourd. Nous assistons au désarroi de Mari qui éclate en sanglots en entendant une simulation des restes auditifs de Peter (III).

Ces deux familles sont très unies.

Chaque frère n'a-t-il pas donné à un de ses enfants le prénom de son oncle ? La question de l'implant va pourtant les déchirer. Chris et Mari décident, très vite, de faire implanter Peter (III), pensant que c'est le seul moyen de lui donner toutes ses chances pour affronter la vie.

Heather, qui nous apparaît comme une enfant vive et très intelligente, demande à ses parents de se faire également implanter pour « entendre rugir les lions » et pour pouvoir « dialoguer avec ses copines entendantes ». Elle insiste sur le fait qu'elle souhaite continuer à pratiquer la langue des signes.

Peter et Nita, hésitants au départ, finissent par craindre de perdre Heather, de ne plus pouvoir

communiquer avec elle et prennent la décision de s'éloigner de leurs relations entendantes. Ils quittent Long Island, la région où ils habitent, pour rejoindre une communauté sourde dans le Maryland.

Au-delà de l'implant, ce film nous interpelle sur le projet éducationnel à donner à son enfant. Avec la peur de voir celui-ci devenir différent et de le voir s'éloigner de ses origines.

Ainsi Nita est d'abord favorable à l'opération de sa fille et envisage de se faire elle-même implanter. Mais lorsque le médecin lui annonce que, compte tenu de son âge, les chances de succès sont plus réduites que pour Heather, elle devient réticente.

À l'inverse Mari n'envisage pas un seul instant que son fils Peter (III) puisse avoir une vie heureuse avec une audition diminuée.

Les parents pensent faire un choix objectif pour le bien de leurs enfants mais, bien souvent, ils veulent le façonner à leur image. Une scène entre Heather et sa mère est particulièrement émouvante : Nita utilise le « nous » pour justifier sa décision, Heather la corrige en disant « Tu as décidé » et Nita répond « Tu ne te souviens pas ? Nous avons décidé ensemble ».

Lors du débat qui a suivi la projection, les arguments échangés sont restés sur le registre de la crainte de la différence, ou la peur de l'assimilation, et auraient pu être transposés au sujet de n'importe quelle communauté ethnique ou religieuse.



Heather en 2006.



Heather et ses cousins.

Mais le documentaire ayant été réalisé il y a plus de sept ans, nous étions nombreux à nous demander comment avaient évolué les familles de Peter et de Chris. Les relations entre les deux frères et les grands parents pouvaient-elles restées si tendues? Heather avait-elle oublié son souhait d'entendre rugir les lions?

Ni les organisateurs du festival, ni les animateurs du débat ne nous ont renseigné sur ces points. Cependant, 6 ans après, le réalisateur, Josh Aronson, a réalisé une suite à ce premier documentaire. Ce nouvel épisode, commercialisé aux États-Unis, nous réserve bien des surprises.

Mais laissons les protagonistes s'exprimer :

« Au bout de trois ans », dit Nita, « nous avons eu besoin de retourner à New York vivre en famille et de nous voir chaque jour ». Timothy (le frère cadet de Heather) et Peter (III) ont joué souvent ensemble et Timothy a demandé « Je veux un implant comme Peter (III) ». Avec la demande conjointe de Heather et Timothy, nous avons donné notre accord pour l'opération qui s'est déroulée, pour chacun d'eux, le même jour en septembre 2002. En entrant dans la salle d'opération Heather a signé « Merci de faire cela pour moi ».

« La communauté sourde », continue Nita, « a été choquée d'apprendre que notre famille s'est tournée vers l'implant cochléaire après la sortie du film, mais cela est beaucoup mieux accepté maintenant ».

Peter ajoute : « Le film a fait connaître la culture sourde à beaucoup de personnes et a fait découvrir la réalité de l'implant à la communauté sourde. Je regrette cependant que cela ait conduit à des disputes dans notre famille et qu'il nous ait fallu trois ans pour nous rassembler à nouveau ».

Mari, la mère de Peter (III), pense que : « L'implant ne fait pas disparaître la surdité de votre enfant. Votre enfant restera sourd et vous devrez toujours l'assister. Faire implanter votre enfant est la partie facile, le travail difficile vient ensuite. Il implique beaucoup d'orthophonie, le travail de la parole et de la langue à la maison et des réglages d'implant 3 à 4 fois par an. Mais le résultat en vaut la peine. Peter (III) a maintenant 7 ans, il est en primaire et lit beaucoup mieux que la moyenne des garçons de son âge. Il peut soutenir une conversation avec n'importe qui et comprend tous ses interlocuteurs au téléphone. Il considère sa surdité comme une partie de sa personnalité de la même manière qu'il a de gros yeux marron comme une biche... »

Implantée à l'âge de 9 ans, Heather a maintenant 12 ans et suit brillamment une classe intégrée où elle est la seule enfant sourde.

Sa diction est compréhensible et elle glisse sans problème du monde des entendants au monde des sourds.

Elle peut téléphoner à sa grand-mère mais ne comprend pas au téléphone les voix qui ne lui sont

pas familières. Son objectif dans la vie est de devenir en ordre de priorité décroissante : actrice, avocate ou basketteuse professionnelle. Elle apprend également l'espagnol.

Le petit frère de Heather, Christopher, a été implanté en 2004 à l'âge de 6 ans ainsi que Nita sa maman. Pour Nita le processus d'adaptation a été plus long mais « les sons sont beaucoup plus clairs et viennent donc compléter plus facilement les informations données par la lecture labiale ».

Peter (III) a demandé à être implanté sur son autre oreille et, bien qu'oralisé, pratique la langue des signes. Il adore discuter avec son grand-père maternel (sourd) et la LSA (langue des signes américaine) lui est bien utile lorsque son implant tombe en panne.

Toute la famille est à nouveau réunie et sereine.

Le temps a fait son œuvre : les craintes et les préjugés sont tombés. Peter, si opposé à l'implant dans le premier épisode conclut :

« Mes enfants sont heureux avec leur implant et comme ils sont heureux je n'ai pas de regret ».

Les DVD (version américaine) sont disponibles sur :

www.amazon.fr pour « Sound and Fury »

www.soundandfuryfilm.com/sixyears/ pour « Sound and Fury 6 Years Later »

□ Brice Meyer-Heine

Quelques péripéties

Il y a de mauvaises et de bonnes surprises qui apparaissent sans arrêt dans notre vie de devenus sourds utilisant des aides diverses pour pallier dans la mesure du possible notre handicap; ces derniers mois, je les ai trouvées nombreuses je vous en livre quelques unes :

- **Les BIM** lorsqu'elles sont bien réglées sont très précieuses pour nous permettre d'écouter conférences, etc. C'est le cas, par exemple, à la BNF, site François Mitterrand, où il y a aussi parfois, simultanément, la vélotypie. Mais lorsque la BM indiquée, le logo étant bien mis en évidence et aucune autre information ne le contredisant, est en panne et que les hôtes, découvrant alors le problème, nous assurent qu'ils vont la faire réparer... dans les prochains jours, il y a de quoi *voir rouge*. Le matériel s'entretient, se vérifie, etc... même s'il est très discret. Il faut demander des BIM qui sont un élément efficace pour l'accessibilité, mais simultanément faire prendre conscience que cet outil merveilleux se traduit pour nous en termes : tout ou rien, et que se heurter à l'impossibilité de comprendre, sans en être averti, gâche totalement le moment intéressant qu'on attendait et rejaillit bien sûr sur l'image que nous aurons de cet établissement.

- **Lors d'une visite guidée en lecture labiale**, la conférencière, très compétente et répondant à toutes nos questions, nous parle de «... les... »; personne ne comprend le sens de sa phrase, la suppléance mentale ne fonctionne pas. Elle veut alors écrire quand... *Lumière!* c'est... « *lé* », non pas un pluriel mais juste une prononciation de « *le* » différente, sa langue maternelle n'est pas le français! Tout le monde rit, elle la première! Depuis le début de la visite cela ne nous a pas gênés mais pour une phrase, la compréhension était fonction du singulier ou du pluriel, et pourtant nous étions près d'une dizaine à l'écouter.

- **Le 23 janvier au soir nous sommes quelques uns à La Comédie Française pour voir « Le mariage de Figaro »**, les écrans d'Accès Culture bien en mains pour suivre la représentation. Celle-ci débute par un duo devant le grand rideau

métallique qui est encore baissé; pas de problème, cela fait partie de la mise en scène. L'actrice commence de sortir par une petite porte aménagée dans ce haut mur coloré. Mais elle recule, laissant passer quelqu'un, non pas en costume de théâtre comme le sont les deux comédiens mais en tenue de ville, qui explique que le rideau n'a pu se lever et qu'il faut quelques minutes pour que cela puisse se faire. Et quand les acteurs recommencent, reprenant la pièce dès le début, nous pouvons apprécier à sa juste valeur la prestation d'Accès Culture : la présence d'une personne en régie pendant toute la pièce pour « envoyer » sur nos écrans, au fur et à mesure, le texte et les informations sur la musique, etc., fait qu'en même temps que les acteurs nous reprenons la pièce, sans qu'il y ait de décalage!

■ Catherine Sermage

Brèves

Cake à la banane

Cette chronique, animée par Manuella, est ouverte à tous nos lecteurs.

Ingrédients

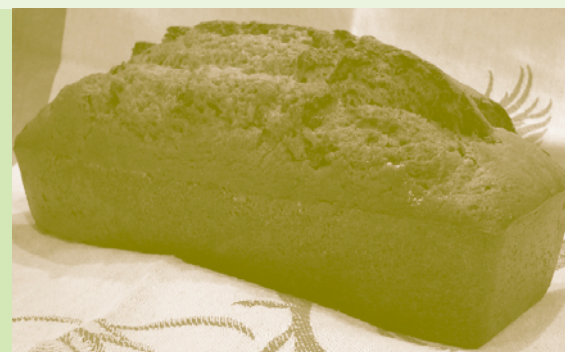
- 3 bananes
- 250 g de farine
- 3 œufs
- 150 g de sucre en poudre
- 125 g de beurre
- 1 paquet de levure
- 1 grain de cardamone

Qui n'a pas une, deux ou trois bananes dont plus personne ne veut? Ou avec quoi accompagner une salade de fruits ou une glace

exotique? Ou une orthophoniste à la cuisine...

Préparation :

Mélanger le sucre en poudre et les œufs jusqu'à ce que le mélange blanchisse. Ajouter la farine, la levure et les bananes coupées en fines rondelles et mélanger le tout à la main ou au batteur électrique (on peut ajouter un grain de cardamone pour parfumer). Faire fondre le beurre et ajouter le à la pâte.



Mélanger le tout. Verser dans un moule à cake. Le mettre à four tiède. Faire cuire une petite demi heure jusqu'à ce que la pointe du couteau reste propre. Sortir du four aussitôt.

■ Christine Toffin
Orthophoniste



75 ARDDS nationale Siège et section parisienne

Responsable :
Aline Ducasse
75, rue Alexandre-Dumas
75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
contact@ardds.org
www.ardds.org

Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

Option choisie Montant

- Adhésion avec journal 26 € ☐
- Adhésion sans journal 12 € ☐
- Abonnement seul (4 numéros) ... 28 € ☐

Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Pays :

Fax :

Courriel :

Date de naissance :

Actif ou retraité :

Désire une facture (pour les professionnels) :

☐ Oui ☐ Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :
(enveloppe timbrée à joindre)

☐ Oui ☐ Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre
de l'ARDDS.

Nos sections & activités

38 ARDDS 38 – Alpes

Responsable :
Anne-Marie Choupin
29, rue des Mûriers
38180 Seyssins

Permanences :

1^{er} lundi du mois de 17 heures
à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5, place
Hubert-Dubedout à Grenoble
3^e lundi du mois
de 14h30 à 16h30 au

Centre de Prévention des Alpes

3, place de Metz à Grenoble;
Renseignements :
Tél./Fax : 04 76 49 79 20
ardds38@wanadoo.fr

44 ARDDS 44 Loire – Atlantique

Responsable :
Huguette Le Corre
4, place des Alouettes
44240 La Chapelle-sur-Erdre
Fax : 02 40 93 51 09

Accueil

Réunion amicale le 2^e samedi
du mois, de 15 heures
à 17h30

46 ARDDS 46 - Lot

Responsable :
Monique Asencio
Espace Associatif
Clément-Marot
46000 Cahors

asencio.monique@wanadoo.fr

75 ARDDS 75 Accueil

Jeu de 14 à 18 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75, rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Séances d'entraînement à la lecture labiale

Jeu de 14 à 16 heures
(hors vacances scolaires zone C)
75, rue Alexandre-Dumas
75020 Paris

Sorties

Un samedi par mois
Nicole Hameau
7, rue des Rigoles – 75020 Paris
Fax : 01 44 62 63 24
sorties@ardds.org

56 ARDDS 56

Bretagne – Vannes

Responsable : Pierre Carré
106, avenue du 4-Août-1944
56000 Vannes

Tél./Fax : 02 97 42 72 17

Accueil

Réunion amicale le mardi
dès 17 heures

Maison des Associations

6, rue de la Tannerie
56000 Vannes

Lecture labiale

Mardi à partir de 17 heures

Maison des Associations

6, rue de la Tannerie
56000 Vannes

Lundi à 15 heures, **salle Argoat**

Maison-Mère des Frères

56800 Ploërmel

57 ARDDS 57

Moselle – Bouzonville

Responsable : Gustave Fegel

Maison Sainte-Croix
57320 Bouzonville

Tél./Fax : 03 87 57 99 42

Permanence le 1^{er} jeudi du mois

Mairie de Bouzonville,

de 14 heures à 15 heures

Rencontre et partage

le 1^{er} lundi du mois

à 17h15

4, avenue de la gare

57320 Bouzonville

64 ARDDS 64 Pyrénées

Responsable : René Cottin

Maison des Sourds

66, rue Montpensier
64000 Pau

Tél./fax : 05 59 81 87 41

Réunions, cours de lecture labiale et
cours d'informatique hebdomadaires

85 ARDDS 85 - Vendée

Responsable : Michel Giraudeau

4, rue des Mouettes
85340 Île d'Olonne

Tél./fax : 02 51 32 11 11

ardds85@orange.fr

Et n'oubliez pas de venir sur le site
de l'ARDDS : www.ardds.org
informations
sur l'actualité du monde sourd
et sur la vie de l'ARDDS.